

NOUVEAUX
SOUVENIRS DE PONDICHÉRY

— SUITE¹ —

Autrefois les cérémonies funéraires duraient dix jours, pour les Brahmes; douze, pour les Kchatryas; seize, pour les Vayssias; trente, pour les Soudras.

Manou en fait une longue description: « Il faut, dit-il, éviter avec soin la présence d'hommes et d'animaux impurs, tels que Paria, eunuque, boiteux, borgne, aveugle, femme souillée par ses règles, porc, chien, coq, etc. Les Brahmanes une fois congédiés, le maître de la maison doit se tourner vers le midi et adresser aux Mânes la prière suivante :

« Que dans notre famille le nombre des hommes généreux s'accroisse ; que le zèle pour les saints dogmes s'accroisse ainsi que notre lignée. Puisse la foi ne nous abandonner jamais ! Pussions-nous avoir beaucoup à donner ! »

Manou ajoute : « Les Mânes sont satisfaits un mois entier d'une offrande de sésame, de riz, d'orge, d'eau, de racines, de fruits ; une offrande de poisson le satisfait deux mois ; d'une bête fauve, trois mois ; d'un mouton, quatre mois ; d'un oiseau, cinq ; d'un chevreau, six ; d'un daim, sept ; d'une gazelle, huit ; d'un cerf, neuf ; d'un sanglier ou d'un buffle, dix ; d'un lièvre ou d'une tortue, onze.

¹ Voir la *Revue lyonnaise*, t. II, pp. 357 et 435, et t. III p. 208.